

## FOREZ : TONNAGE EN HAUSSE POUR LA DÉCHETTERIE MOBILE

*La déchetterie mobile de l'agglomération Loire-Forez reprend du service pour une nouvelle année. Ce système, composé d'un camion transportant des bennes à déchets, dessert les communes de montagne éloignées des déchetteries fixes. Et a vu sa fréquentation augmenter, encore, en 2012.*

198 t collectées en 2012, soit 26 % de plus que l'année précédente. La déchetterie mobile de Loire Forez débute sa campagne 2013, et son utilité ne se dément toujours pas. « Je ne pensais pas qu'en 2012, le tonnage collecté augmenterait autant, je pensais que ça stagnerait, avoue Jean-Philippe Roche, technicien en charge de la déchetterie mobile pour le conseil d'agglomération. Habituellement, quand un service existe ainsi depuis 4 ans, la fréquentation se stabilise. »

La déchetterie mobile dessert 16 communes de l'agglomération : Bard, Chalmazel, Châtelneuf, Cha-



*Les voitures passent sur la remorque, transformée en passerelle, et jettent leurs déchets dans les bennes correspondantes*

zelles-sur-Lavieu, Gumières, Lavieu, Lérigneux, Margerie-Chantagret, Palogneux, Périgneux, Roche, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Just-en-Bas, Sauvain et Verrières-en-Forez. Elle est composée d'un camion équipé d'une grue et de plusieurs bennes et containers qui composent sa remorque. Une fois arrivé sur un site, la déchetterie est installée avec la grue. La remorque fait office de pont et les bennes sont réparties autour, permettant aux usagers de jeter leurs déchets comme dans un site fixe,

avec un employé pour les guider.

« L'idée a germé il y a 5 ou 6 ans, se rappelle André Derory, membre du conseil communautaire de Loire-Forez. Nous nous sommes rendus compte que les habitants des 16 communes desservies par la déchetterie mobile n'utilisaient quasiment pas les trois déchetteries de l'agglomération (NDLR : Savigneux, Sury-le-Comtal et Saint-Just Saint-Rambert). Pourtant, ils paient pour ce service ! On a alors acheté le camion, basé à la déchetterie de Savigneux, plutôt que de passer par un

prestataire, ce qui aurait été beaucoup plus onéreux. »

Coût des équipements : 314 500 €, dont un peu moins de 27 % aidés, avant tout par l'UE à hauteur de 63 749 €, mais aussi le conseil général (18 700 €) et la Région (2 300 €). Un emploi a aussi été créé : un salarié passe ainsi 70 % de son temps de travail sur la déchetterie mobile, aidant ses collègues de Savigneux le reste du temps. L'investissement a été amorti cette année, indique André Derory.

La déchetterie mobile aura réglé des problèmes de décharge sauvage. « La cochonnerie attire la cochonnerie, déplore l' élu. Et à Chalmazel, qui est touristique, ce n'était pas bon pour l'image de la commune et du département. Le tonnage d'ordures ménagères a également diminué depuis l'apparition de la déchetterie mobile. » Le plus dur, indique Jean-Philippe Roche, reste de trouver un emplacement adéquat dans des communes de montagnes. La popularité du service, elle, n'est pas démentie.

■ Louis Thubert